



Revue de la communauté de communes

du pays de Stenay

La Bauquette

Autreville St Lambert - Baâlon - Beauclair - Beaufort - Brouennes - Cesse - Halle sous les Côtes - Inor - Lamouilly - Laneuville sur Meuse
Luzy Saint Martin - Martincourt - Moulins St Hubert - Mouzay - Nepvant - Olizy sur Chiers - Pouilly sur Meuse - Stenay Cervizy - Wiseppe

Année 2009

DECEMBRE

Sommaire

Page 1 : Edito

Page 2 & 3 : Vie Economique & Pôle éducatif

Page 4 : Nouveau Maire de Stenay

Page 5 : Construction Maison Familiale & Ecole de musique

Page 6 : Pays de Verdun

Page 7 : Visite Beckerich, un espace remarquable & Logement

Page 8 : Du côté de nos déchets & Micro crèche

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE STENAY**

6, Place de la République
BP 21 - 55700 STENAY

Téléphone : 03 29 80 31 81

Télécopie : 03 29 80 28 99

Email : ccstenay@gmail.com

Ouvert

du lundi au vendredi,

de 8h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

Fermé au public le mardi
après-midi

EDITORIAL

De nombreux événements ont marqué en 2009 notre Communauté de Communes. Tout d'abord, ce fut avec tristesse que nous avons appris les décès de Jean-Marie LAURENT, délégué de Stenay, et de notre collègue Maire Etienne DEMULDER. Qu'il me soit permis de leur rendre hommage.

Vient ensuite le temps de la reconstitution des diverses équipes. Nous avons eu alors le plaisir d'accueillir deux nouveaux délégués de Stenay, Messieurs Romuald COLLET et Patrick CLOPIER, permettant à notre Conseil Communautaire d'être maintenant au complet. Enfin, l'élection du nouveau Maire de Stenay s'est déroulée à la fin du mois d'octobre dernier, et c'est Stéphane PERRIN qui a été choisi par ses pairs.

J'adresse mes plus vives félicitations à ces trois nouveaux élus et leur souhaite une bonne installation dans leurs nouvelles fonctions.

Cette année 2009 aura également été marquée par le lancement d'importants travaux pour notre territoire : un programme d'entretien et d'investissement de la voirie intercommunale pour 75 000 €, la création de trottoirs de la ZAC des Cailloux pour 30 000€ (réalisation au printemps de l'année 2010), ...

Deux chantiers principaux occupent également l'esprit de tous les conseillers communautaires. Le premier concerne la création d'un nouvel internat d'une capacité de 75 lits à la Maison Familiale Rurale (propriété de la CODECOM), dont

les travaux viennent de débuter pour un montant de 800 000€. Début janvier commencera aussi la construction du Pôle Educatif Cantonal comprenant plusieurs équipements :

- une structure multi accueil de 20 places,
- une cantine prévue pour 150 à 200 rationnaires
- une école maternelle de 6 classes.

Le coût estimé pour ce projet, d'une grande importance pour notre canton, est de 2 650 000€.

Pour mener à bien de tels projets et être ambitieux pour notre collectivité, il est nécessaire de réunir plusieurs éléments : avoir le soutien des financeurs potentiels, faire preuve de patience et d'obstination, mais aussi et surtout obtenir l'adhésion de tous les Conseillers Communautaires. Je les remercie vivement pour leur confiance.

C'est dans cet esprit d'équipe que nous avons travaillé en 2009 et c'est avec la même motivation que nous allons engager 2010 pour le bien de notre canton et de tous ceux qui l'animent.

A toutes et à tous, je souhaite de bonnes fêtes et une excellente nouvelle année.

Le Président
D. GUICHARD



VIE ECONOMIQUE

NOUVELLES ENTREPRISES A VOTRE SERVICE

- Jeux vidéo et téléphonie mobile **JE CONSOLE** - Stenay
- Marc GEROME

Habitant à Mouzay, à Charmois exactement depuis plusieurs années, M. Marc GEROME a créé le magasin « Je Console » Place de la République, sous les Arcades, depuis cet été.

M. GEROME participe ainsi à sa quatrième aventure commerciale, car il a pris part activement au développement des points de vente « Je Console » à Verdun, Commercy, et Bar le Duc.

Comme le nom l'indique, « JE CONSOLE » propose tout ce qui concerne l'univers des jeux vidéo. Enfants, ados et adultes trouveront de quoi satisfaire leurs passions des jeux, neufs ou d'occasion, et bien sûr les consoles et accessoires de jeux.

En fin observateur de l'offre locale, M. Gerome a ajouté à ce point de vente une offre de téléphonie mobile, et aussi d'internet

En téléphonie mobile, vous pourrez effectuer grâce à lui toutes vos opérations auprès de tous opérateurs : achats de téléphones avec ou sans abonnements, résiliations, transferts et portabilité du numéro et disposer d'un choix de tous les accessoires au service de la mobilité high-tech.

Contact : JE CONSOLE 3 place de la République Tél : 03 29 88 16 62

- Energies renouvelables **SARL ECOLEC EST** - Wiseppe
- Marc LEJEALLE

M. Marc LEJEALLE est originaire de la région de Nancy, et résidait à Boulogny.

Recherchant une résidence à une relative proximité de la frontière belge pour raisons professionnelles, il s'est installé en famille à Wiseppe en 2006, sur un coup de cœur pour leur habitation.

Salarié en tant que cadre technico-commercial d'une entreprise multi sites avec notamment des clients importants en Belgique, il a mûri patiemment son projet avec son associé et ancien collègue Alain Mignon, qui, lui, vit dans le sud meusien. A partir de ces deux points extrêmes de la Meuse, ils peuvent prospecter un large secteur géographique.

Tous deux techniciens expérimentés en systèmes d'alimentation et d'électricité, leur société - SARL ECOLEC EST - est tournée vers la production d'électricité pour l'autoconsommation ou bien entendu la revente : panneaux photovoltaïques, mini éolien...mais aussi la très basse consommation (leds), le pompage solaire.

Leurs expériences, leurs qualifications obtenues, leur sérieux sont des gages de qualité et de réussite. A noter que cette entreprise a été mise à l'honneur lors du récent salon de la création d'entreprises à Metz.

Contact : SARL ECOLEC EST - 9 Grande Rue 55700 Wiseppe - Tél 03.54.65.90.79

E-mail : marc.lejealle@ecolec-est.fr Web: www.ecolec-est.fr (site en construction)

- Restaurant **LE CHANZY** - Stenay- Ludovic BOURDIN
- René MANSUY

Ludovic BOURDIN cuisinier de formation accompagné de son beau père M. René MANSUY et de son épouse a créé LE CHANZY, dans la rue du même nom.

Après des travaux et investissements de mise aux normes pour la sécurité et le matériel de cuisine, sans oublier les fournitures et objets de décoration et de service, le restaurant et son équipe peuvent nous accueillir clients dans d'excellentes conditions, dans une ambiance conviviale et familiale. En effet, une partie de la famille est venue s'installer à Stenay et travaille dans ce restaurant.

Vous trouverez dans cet espace rénové une grande diversité de spécialités de pizzas, mais aussi une restauration traditionnelle pour tous les goûts et un menu quotidien à un tarif classique. Les pizzas mais aussi d'autres plats peuvent bien sûr être emportés.

Contact : LE CHANZY - 4, rue Chanzy - Stenay - Tél : 03.29.83.62.25

- Boutique **OH, DELICES DU TERROIR** - Stenay - M. Annunziato FAZZARI -

M. FAZZARI, commerçant dynamique de la place Poincaré est en cours de création d'un nouveau commerce situé 14 rue André Maginot. Ce magasin doit ouvrir ses portes début décembre.

Vous pouvez déjà apercevoir l'enseigne qui est installée.

D'ici début décembre, ce commerce sera dédié aux saveurs et surtout à celles des terroirs lorrains et sans doute d'ailleurs, et aussi une épicerie fine où les stenaisiens et aussi les gens de passage et touristes pourront trouver des produits de qualité, à offrir ou pour eux mêmes.

A noter que le magasin de Stenay est doublé d'un site web qui proposera progressivement les références et les produits identifiés. www.panierlorrain.com (en cours de développement)

Contact : M. et Mme FAZZARI - Place Poincaré - 55700 STENAY

- Boutique **REBECCA** - Stenay - Mme Dominique BURTEAUX

Mme Dominique Burteaux est en cours d'installation pour la création d'un commerce de vêtements et d'accessoires à l'enseigne " REBECCA", au 12 rue André Maginot à Stenay

Après quelques travaux de remise aux normes pour l'accueil commercial, ce magasin vous proposera des vêtements homme & femme « tendance » de marque (jeans, tuniques, sweat, t-shirt, vestes.. et aussi d'autres accessoires...(ceintures, bijoux fantaisie, parfums...)

Un magasin qui évitera de recourir à des déplacements plus lointains pour satisfaire ses besoins et ses envies.

Le magasin REBECCA pourra vous accueillir courant décembre.

Contact : Boutique REBECCA, Mme Dominique BURTEAUX, 12 rue André Maginot

La Bauquette

Pôle Educatif Cantonal

Comme vous avez pu le voir depuis février dernier, les enseignes INTERMARCHÉ et BRICOMARCHÉ ont déménagé pour s'installer et s'agrandir sur la ZAC des Cailloux. Elles seront vite rejointes par la construction d'un BATIMARCHÉ à proximité.

Ces différents mouvements et déménagements auraient pu avoir pour conséquence de laisser des friches commerciales dans le bourg centre du canton. Il n'en est point.

En effet les élus de la Communauté de Communes ont choisi de « transformer » le LOGIMARCHÉ pour ne pas le laisser vacant.

Ainsi, lors du Conseil Communautaire du 11 décembre 2008, les 51 élus de la Communauté de Communes du Pays de Stenay se sont prononcés pour la création d'un Pôle Educatif Cantonal, projet important pour notre canton.

Pourquoi un tel projet ?

Les réponses sont multiples.

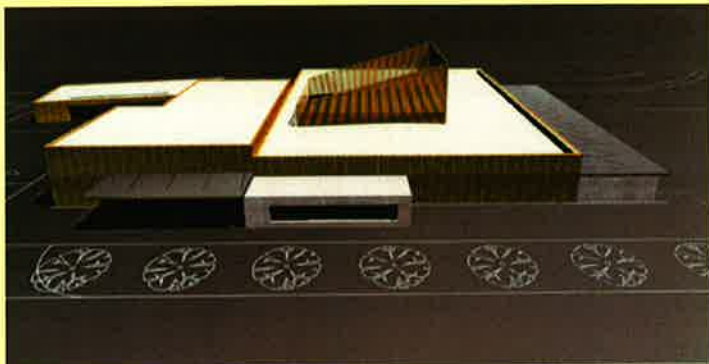
D'une part, la nouvelle carte scolaire pour la rentrée 2010 / 2011 qui entraînera la suppression du RPI déconcentré du nord du canton a suscité la réflexion des élus locaux quant au devenir des enfants issus de ces villages et notamment de leur éducation dans des conditions optimales (transport le temps de midi, ...). Que faire pour eux le temps du repas ? Peuvent-ils rentrer déjeuner chez eux avec un transport qui pour certains peut atteindre 120 minutes aller-retour ?

D'autre part, les enfants des sections primaires pourront intégrer l'école A. Toussaint de Stenay sans aucun problème. Néanmoins, il en est tout autre pour les maternelles. La venue de ces enfants entraînera la création d'une sixième classe. Celle-ci ne peut être accueillie au sein de l'école maternelle Centre de Stenay, et ce dans des locaux vétustes.

La Communauté de Communes a donc réfléchi en amont du pro-

jet et a souhaité offrir à tous ses enfants les meilleures conditions pour apprendre. C'est pourquoi ce projet a vu le jour et tous nos partenaires que sont l'Etat, la Région, le Département, le GIP Objectif Meuse (laboratoire de Bure), l'ADEME, EDF etc ; participent avec nous à ce projet.

A l'heure actuelle, les architectes du groupe ACANTHE travaillent d'arrache-pied sur ce dossier qui doit voir le jour à la rentrée de septembre 2010. Voici les premières esquisses du mois de juillet dernier concernant le futur bâtiment.



Le complexe sera composé dans sa partie « LOGIMARCHÉ » d'une école maternelle de 6 classes et d'une cantine pouvant accueillir 150 rationnaires quotidiennement. Il est prévu également de construire à proximité une structure multi accueil qui relayera la micro crèche ouverte en septembre dernier. Entre quinze et vingt enfants de 0 à 3 ans seront accueillis dans cet univers de jeux et de premiers liens sociaux avec les autres.

A l'heure de la parution de cet article, le marché de travaux est en cours de passation pour un début de chantier prévu dans les deux premiers mois de l'année 2010.

VIE ECONOMIQUE (Suite)

- **Atelier de poteries et céramiques - Stenay -**
Christophe LUCE

Christophe LUCE est un passionné, qui a fait de sa passion une profession depuis quelques années.

Auparavant installé au cœur de l'Argonne, il a choisi Stenay pour y installer un magasin d'exposition et vente des ses productions. Mais aussi un lieu de découverte, de formation ou de perfectionnement

En effet, M. Luce est également formateur, et anime des stages destinés aux adultes mais aussi aux plus jeunes. Il souhaite également développer des actions en direction des enfants, en temps scolaire ou périscolaire, et aussi au cours d'activités des centres de loisirs.

Cette activité technique qui éveille de nombreux sens permet de produire une multitude d'objets utilitaires ou décoratifs.

Contact : Christophe LUCE, Atelier de Poterie 2 rue Carnot - Stenay Tél : 06.32.66.69.42

Souhaitons à ces entreprises le succès qu'elles recherchent.

La pépinière d'entreprises STENAY ECO est à votre disposition pour accompagner vos idées, et que celles-ci puissent se transformer en projets de création, de développement, de reprise d'entreprises.

Le nouveau Maire de Stenay



Stéphane PERRIN élu maire de Stenay

Les récentes élections municipales partielles de Stenay ont permis d'élire deux nouveaux conseillers : Denise Grandpierre et Pascal Galouye.

Daniel Léger (premier adjoint- Finances), Cédric Nicalin (deuxième adjoint - Travaux), Gilbert Prudhomme (troisième adjoint - Affaires Sociales) et Michel Collet (quatrième adjoint - Environnement et Qualité de Vie) constituent à mes côtés une équipe motivée, associant des expériences et compétences diversifiées et un attachement fort à notre Ville. Il s'agit donc d'une équipe qui aura la charge de mener les actions, d'animer les projets, de proposer la réalisation d'équipements du programme sur lequel la liste composée par Mr Demulder a été élue en 2008.

Après quelques semaines de fonction, je peux seulement témoigner de la diversité des cas pour lesquels un maire est sollicité. Le rôle du maire est d'écouter, d'orienter, de concilier, de faire acte de pédagogie et parfois d'autorité. Il est aussi de gérer avec le Directeur des Services l'organisation d'une ville qui compte un service administratif extrêmement sollicité, un service technique complet et très professionnel. La ville de Stenay gère également la distribution de l'eau et l'assainissement collectif en régie.

Les actions et projets ne manquent pas sur le programme pour lequel nous avons été élus et d'ici 2014, tout ne sera pas réalisé. Il nous faut désormais lancer les projets répondant à une attente forte des populations, et aussi les actions aux enjeux d'avenir pour la collectivité. Citons par exemple les études préalables qui devront déboucher sur la création d'une salle permettant de relancer l'activité cinématographique à Stenay, tout en offrant des usages diversifiés pour d'autres utilisateurs, dont la Cité Scolaire bien entendu. L'accès à ce loisir culturel manque énormément depuis la disparition de la salle exploitée par Action Cinema.

Citons aussi la révision du Plan Local d'Urbanisme, qui intégrera les réflexions à mener autour du site de l'ancienne fondrie. Ce dossier très lourd pourrait être un fil rouge au long de ce mandat si toutefois les diagnostics du site sont favorables. Ces deux dossiers sont interdépendants et peuvent être mobilisateurs car ils exigent une projection à plusieurs années, et intégreront nécessairement les évolutions des exigences environnementales de notre société.

Notre détermination se doit d'être forte, car ce mandat suit celui d'Etienne Demulder, un homme qui a personnifié la Ville et son territoire pendant vingt ans, qui a su entreprendre une politique permettant d'être une référence, un lieu d'expérimentation, un « bout » de Meuse et de Lorraine certes très éloigné des métropoles lorraines et chefs lieux meusiens mais identifié, connu et reconnu grâce à son travail, son dynamisme, la qualité et pertinence des actions entreprises. Etienne Demulder était apprécié pour son sens de l'écoute et ses qualités d'homme sincère, qui resteront un modèle.

A titre personnel, j'ai été recruté pour mon premier emploi il y a plus de seize ans par Etienne Demulder, sur un poste de confiance et de conseil où mon inexpérience était criante. Il a su me laisser le temps de m'affirmer dans ce métier passionnant, mais avec une rigueur et une exigence fortes. Il a aussi su progressivement me faire partager l'indispensable implication, au service du Territoire, de ses collectivités, des habitants, des projets. Je lui en suis reconnaissant.

Avec les réformes annoncées, susceptibles de modifier les relations et l'organisation des territoires, je suis convaincu que la vision communautaire et intercommunautaire de certaines actions, de certains projets sera à amplifier, en cherchant à atténuer la charge et à multiplier les bénéficiaires et usagers.

Stenay est une ville centre dont les évolutions liées à ses capacités d'actions influencent un territoire plus étendu, au-delà d'ailleurs de notre communauté. L'évolution de Stenay est susceptible elle aussi d'être influencée par les actions des communes de notre communauté, et des autres communautés voisines.

La Ville de Stenay a joué, joue, et continuera à jouer son rôle de Pôle de Services en direction des territoires de proximité, en nécessaire coopération communautaire, préparée, partagée. Nous partageons les mêmes ambitions : apporter le meilleur service possible aux habitants de notre territoire, apporter des outils et équipements au service d'une qualité de vie préservée, associant ruralité et modernité, et engager le territoire dans une démarche d'avenir.

Stéphane PERRIN, Maire de Stenay, Conseiller Général de la Meuse



La Bauquette

Construction à la Maison Familiale et Rurale



Depuis le 15 septembre dernier, la MFR de Stenay accueille le chantier d'insertion « Stenay Environnement section bâtiment » pour la construction du nouvel internat. Au programme, 18 mois de travaux pour réaliser une structure de 75 couchages, composé de 25 chambres, équipées de 3 lits, 3 bureaux et sanitaires (WC / salle de bain). Un véritable changement en perspective pour nos

élèves qui aujourd'hui disposent de chambres de 6 lits en moyenne.... Ces travaux sont le fruit d'un projet défendu par la MFR depuis plus de quatre ans et qui voit le jour grâce à un partenariat avec la CODECOM du Pays de Stenay, Maître d'Ouvrage.

« Notre volonté n'est pas d'augmenter notre capacité d'accueil mais d'améliorer les conditions, réservées à nos jeunes et à nos résidents ». Ainsi les anciennes chambres seront transformées en salles de classe, salles de réunion, salles informatique, lieux de ressource.... » La MFR accueille aujourd'hui plus de 135 jeunes en formation répartis dans les formations suivantes :

4°/3° préparant au brevet des collèges
Bac pro 3 ans Conduite et Gestion des Exploitations Agricoles
Bac pro 3 ans Technicien Conseil Vente
Bac pro commerce en contrat d'apprentissage.

Les formations s'organisent dans le cadre d'une alternance Ecole/Entreprise, permettant ainsi à l'établissement d'accueillir 70 jeunes par semaine.

« Ce nouvel internat renforcera la vie résidentielle proposée à nos jeunes. En Maison Familiale ET Rurale le temps de vie entre les heures d'enseignement sont très importants en terme d'éducation et d'acquisition de savoir être ».

Le mouvement des Maisons Familiales Rurales a pour ambition d'accompagner les jeunes, leur donner la possibilité d'entreprendre et de devenir responsable, de réussir autrement... Le fait que cet internat soit construit par le chantier d'insertion n'est pas un hasard, c'est encore une belle occasion pour valoriser les personnes et apporter une plus-value sociale à ce projet. Les salariés du chantier d'insertion, encadrés par Christian MARTIN, moniteur technique, vont sans aucun doute réaliser un travail remarquable, comme ils ont pu le faire au Musée de la Bière par exemple.

Ecole de Musique



COMME UNE GRANDE !!!

Les communautés de communes du pays de Stenay et du Val Dunois ont la chance de posséder une école de musique de qualité. Les parents sont de plus en plus nombreux à souhaiter

pour leurs enfants une formation de qualité qu'elle soit culturelle ou sportive. A ce titre, elle joue un rôle important dans l'attractivité de nos cantons. La musique est une formidable école de travail et de rigueur, source d'épanouissement. Elle forme les adultes de demain.

Christophe GERBEAUX qui dirige avec passion et un grand professionnalisme cette école depuis près de quinze ans est le mieux placé pour nous la présenter.

Cette structure est subventionnée par les Communautés de communes de Stenay et du Val Dunois, le Conseil Général et la ville de Stenay.

Créée en 1996, l'école de musique propose une gamme complète d'apprentissages, d'ateliers et de formations adaptées aux désirs de chacun. Un établissement offrant l'éveil, l'apprentissage et la pratique de la musique associative

L'établissement est ouvert à tous les élèves dès l'âge de 6 ans.

Le cursus débute par un cours d'initiation à la musique où l'enfant aborde différents paramètres : les sons, la lecture et l'écriture de la

musique. Par la suite, le musicien en herbe est guidé vers un parcours complet associant la formation musicale (solfège), la pratique instrumentale ou vocale, et les pratiques collectives (ateliers de musiques d'ensembles).

L'apprentissage amène les élèves à maîtriser la pratique musicale et ainsi à devenir autonomes.

Musique à l'école : en partenariat avec l'Education Nationale, l'école de musique dispense des séances d'éducation musicale dans toutes les classes de cycle III (CE2, CM1 et CM2) des écoles du Val Dunois et de Stenay.

Les projets et les programmes de sensibilisation et de pratique de la musique donnent lieu à des prestations publiques en fin de saison.

Formation musicale - trompette - piano-guitare - clarinette - flûte - percussions - batterie - saxophone

Orchestre

Batucada : ensemble de percussions sud-américaines (connaissance du solfège non obligatoire)

Atelier de diction et théâtre (enfants)

Eveil musical (pour les petits à partir de 6 ans)

Formation Musicale pour adultes débutants

Chorale d'enfants.

Renseignements à : Ecole de Musique 23 rue Chanzy 55700 STENAY
03.29.80.49.52 03.29.80.26.81

PAYS DE VERDUN

Le Pays de Verdun et le programme Leader.

Patrick Blin, 1er Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Stenay, a été élu 2ème Vice-président du Pays de Verdun lors de la réunion du Comité Politique du Pays de Verdun du 9 mars 2009. Il nous présente à cette occasion ce qu'est le Pays de Verdun.

La « Fédération des Communautés de Communes du Pays de Verdun », plus communément appelé « Pays de Verdun » regroupe 11 Communautés de Communes du Nord Meusien, pour une population totale de 78.000 habitants répartie sur 213 communes. Elle a pour structure juridique celle d'une association régie par la loi de 1901.

Le Pays de Verdun est un territoire de projet. C'est un échelon reconnu par l'Union Européenne, l'Etat, la Région et le Département pour accompagner certaines actions structurantes au niveau du territoire du Pays.

Il ne s'agit pas d'une structure administrative de plus, mais d'un cadre permettant - d'une part d'assurer la cohérence des projets d'aménagement et de développement des Codecom membres du Pays de Verdun en leur apportant les soutiens utiles (les Codecom conservant la maîtrise d'ouvrage des projets implantés sur leurs territoires respectifs) - et d'autre part de représenter le Pays et faire valoir ses intérêts dans ses relations avec les institutions partenaires: Etat (en son nom propre et au nom de l'Union Européenne), Région, Département, organismes publics ou socio-économiques.

La Charte du Pays de Verdun, approuvée en juin 2004, se fixe trois grandes orientations :

- Soutenir et développer l'action économique du Pays
- Améliorer le cadre de vie des habitants, tendre vers un environnement de qualité
- Assurer une couverture territoriale de qualité des services publics.

Le Comité Politique du Pays de Verdun, composé des Présidents des Communautés de Communes, titulaires,

accompagnés chacun d'un suppléant, fait office de Conseil d'Administration, chaque Codecom disposant d'une voix.

Monsieur Arsène Lux, Président de la Communauté de Communes de Verdun, est le Président de « La « Fédération des Communautés de Communes du Pays de Verdun » communément appelé « Pays de Verdun ». Madame Marie Paule Soubrier, Présidente de la Communauté de Communes de Charny a été élue 1ère Vice-présidente et Monsieur Patrick Blin, 1er Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Stenay, 2ème VicePrésident. Le Président et les deux Vice-présidents sont élus pour une durée de six ans

C'est au niveau du Pays que se situe le programme européen « LEADER » (Liaison entre Actions de Développement Rural), qui vise à soutenir les territoires ruraux qui mettent en œuvre des stratégies de développement territorial.

Les territoires porteurs de « Leader » doivent être organisés en Groupe d'Action Locale (« GAL »), entité qui existe au niveau du Pays de Verdun. Le GAL regroupe à la fois des acteurs publics (les élus) et des acteurs privés (entreprises, chambres consulaires, coopératives, associations), réunis au sein du Comité de Programmation, organe décisionnel du GAL. Les acteurs privés doivent y représenter au moins 50% des voix. Pour la période 2007-2013, le projet présenté par le GAL du Pays de Verdun, qui avait été déposé en février 2008 dans le cadre d'un appel à candidature, intitulé « Valorisation culturelle, historique et patrimoniale au profit d'un développement économique et touristique multisectoriel », a été retenu parmi les 10 projets sélectionnés qui avaient été présentés par les 10 GAL de Lorraine. Il est doté de 1.083.571 € qui seront ainsi alloués sur la période aux projets d'animation et de promotion du territoire qui seront retenus par le Comité de Programmation, dans le cadre d'un règlement très précis.

VISITE À BECKERICH

La CODECOM a soutenu une pré-étude de faisabilité d'une unité de méthanisation, portée par le milieu agricole. En parallèle des élus du canton sur se sont rendu au Luxembourg :

L'exemple de Beckerich

A l'initiative de Benoît Laurent, une douzaine de membres de la communauté de communes du Pays de Stenay, dont son président Daniel Guichard, et d'intéressés, s'est rendue à Beckerich, au Luxembourg, une visite non touristique mais économique. Beckerich à l'ouest du Grand-Duché du Luxembourg à la frontière belge, compte 2.200 habitants. La commune privilégie la création d'emplois locaux. Son point fort vient de l'exploitation de son eau de source, la Cristalline, dont cent millions de bouteilles sont vendues chaque année et qui a permis de créer 65 emplois. Le développement des énergies renouvelables a également permis de créer des emplois, notamment grâce à l'installation en 2004 pour quatre millions d'euros de bio méthanisation collective qui est gérée par 19 agriculteurs de la commune, soient 19 fermes et 17.000m³ de lisier par an et 12.000 tonnes de fumier par an. En effet, en 1995, Beckerich a adhéré à l'alliance du climat

s'engageant ainsi à réduire ses émissions de CO2 de 50 % à l'horizon 2010 par rapport à 1990.

Pour réduire significativement la consommation d'énergie de ses citoyens, la commune a contribué à les sensibiliser aux économies d'énergie et les énergies renouvelables sont bien représentées dans cette commune qui compte de nombreuses installations solaires thermiques et photovoltaïques mais aussi un système de baisse d'intensité lumineuse deux fois par nuit.

Avec la population

Une des clés du succès du développement durable est sans aucun doute la participation active de la population. Beckerich a été une des premières communes du Luxembourg à intégrer les citoyens dans les commissions consultatives, qui étaient jusqu'alors réservées aux conseillers communaux. Aujourd'hui une douzaine de commissions fonctionnent avec 80 citoyens permanents.

Ces commissions consultatives permettent aux citoyens de s'impliquer dans leur commune à différents niveaux.

La visite s'est révélée fort instructive pour les Meusiens.

Le projet sur notre canton n'en est pas encore à ce stade de réalisation, mais le travail de réflexion se poursuit.



UN ESPACE REMARQUABLE.

C'est ainsi que l'Europe considère le canton de Stenay pour la qualité de ses espaces naturels. A ce titre elle met en place des mesures de protection dans le cadre du programme Natura 2000.

Pour faire prendre conscience de cette richesse aux habitants de notre canton, de la Région, et au-delà, la CODECOM s'est attachée les

compétences du Centre Pour Initiation à l'Environnement pour organiser avec le maximum d'acteurs locaux une semaine d'animation en mai prochain sur le thème de la nature en général.

Mais silence, on travaille le programme et les acteurs au prochain numéro.

LOGEMENT



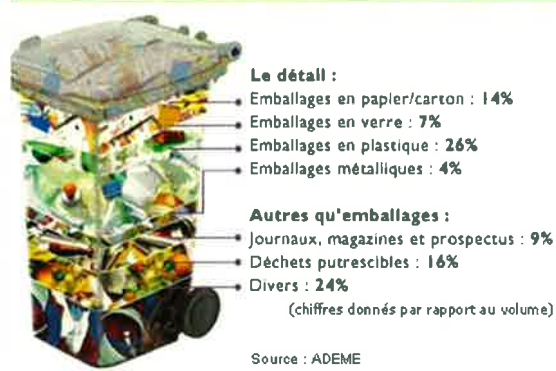
La CODECOM travaille actuellement avec le Conseil Général de la Meuse à la mise en place d'un Contrat de Territoire pour l'Habitat.

Il s'agit d'établir sur plusieurs années un programme de création et d'amélioration de l'offre en logements, d'opérations visant au maintien à domicile des personnes âgées, réhabilitation des ruines au cœur des villages.

Une enquête préalable a révélé que presque toutes les communes possédaient des logements communaux. Elles en possèdent soixante, quasiment tous rénovés depuis moins de dix ans BRAVO !

La Bauquette

DU COTE DE NOS DECHETS.



Pour la première fois vous avez découvert sur votre feuille de taxe foncière une colonne qui comprend le montant de votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Le revenu de cette taxe sera de 100 000 €

pour la Codecom, comparés aux 600 000 € dépensés pour le traitement des déchets sur le canton.

On peut contester cette taxe, on peut en contester le montant mais il est incontestable que le ramassage des ordures ménagères est un service assuré par la CODECOM et qu'il existe très peu de services gratuits

ENTREPRISES :

Nous mettons en place une solution pour permettre aux entreprises d'accéder à la déchèterie. Elles pourront prendre une carte annuelle d'un montant de 150 € et payer ensuite 10 € par passage. Pour rappel l'enlèvement d'une tonne de tout venant à la déchèterie nous coûte 118 € auquel il faut ajouter les frais de gardiennage et de location des bennes cout total 157 €/tonne

PROBLEME :

Sachant

1. que le canton de Stenay compte 6323 habitants, et que chacun consomme en moyenne 50 kg de verre par an.

2. que si l'on met le verre dans nos poubelles il nous coûte 157 € la tonne et seulement 55 € la tonne lorsque vous le mettez au container.

Calculer : le poids de verre utilisé sur le canton et l'économie réalisée si tout le monde tri le verre.

€ 32247,3

Réponse : 316150 kg soit 316,15 tonnes x 102 € (157 - 55) =

CITOYENS ENCORE UN EFFORT :

Dans le canton de Stenay

Nous produisons 305 kg de d'ordures ménagères par habitant pour une moyenne régionale de 278kg/habitant.

Nous trions 32 kg par habitant pour une moyenne régionale de 40kg/habitant

PESE ! EMBARQUE ! :

A partir de 2012 : la loi nous obligera à passer

1. A une part fixe pour le ramassage des ordures ménagères : la redevance

2. Une part variable en fonction des ordures ramassées.

Explication : vous disposerez d'une poubelle équipée d'une puce qui permettra de vous identifier : lors de l'enlèvement elle sera pesée et vous payez en fonction du poids et du nombre de fois où vous la sortez. Si vous triez bien, vous sortez votre poubelle deux fois par mois, votre effort est récompensé par un allègement de votre facture

Micro crèche



La micro crèche, un service fort apprécié des familles

La micro crèche est désormais installée à son lieu originellement prévu et dédié, rue du général de Gaulle

En effet, elle a dû ouvrir ses portes dans un local autre que

celui originellement prévu pour cause de graves malfaçons dans les travaux de rénovation de l'espace.

Heureusement, la mobilisation d'une entreprise locale d'électricité, John Elec, a permis d'ouvrir les portes du local de la rue du Général de Gaulle avec moins de 1,5 mois de retard.

Le local abrite trois professionnels de la petite enfance, qui sont au service des onze enfants et de leurs familles qui fréquentent la micro crèche.

Neuf enfants sont inscrits et viennent régulièrement, mais pas sur la journée complète

Deux enfants viennent occasionnellement.

Les horaires pour lesquels l'activité est la plus forte sont de huit heures à quatorze heures.

Les utilisateurs proviennent des communes de :

- Stenay : cinq enfants, dont deux en « occasionnel »
- Laneuville sur Meuse : trois enfants
- Nepvant : un enfant
- Beaufort en Argonne : un enfant
- Mouzon : un enfant

Les demandes sont fréquentes mais les places sont limitées du fait de la dimension de la structure. Cette demande pourra trouver satisfaction plus tard, lorsque les locaux du multi-accueil lié au Pôle Educatif Cantonal seront construits et opérationnels.

Rappelons que la microcrèche portée par le Centre Social et Culturel, et intégrée au Contrat Enfance Jeunesse de la Communauté, est agréée par le Président du Conseil Général au titre de la Protection Maternelle et Infantile.